

Commission Consultative des Affaires Européennes
Conférence sur la Pologne et les Polonais le 15. Juin 2011 à Etterbeek.

Excellences Messieurs les Ambassadeurs, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Conseiller du Secrétaire D'Etat polonais aux Affaires Européennes, Monsieur l'Echevin des Affaires Européennes, Mesdames, Messieurs, Drodzy Rodacy.

1. Se présenter.

Citoyenne de la Commune d'Etterbeek depuis 1961 donc 50 ans cette année.

Mariée, mère de 5 enfants, et grand-mère de 18 petits enfants.

Infirmière, spécialisée en dialyse, rein artificiel.

Pensionnée depuis 20 ans.

Depuis 1994 membre du Conseil de la Communauté Polonaise de Belgique comme responsable de son action sociale, et Présidente de cette organisation de 1999 à 2005.

- 2. Le Conseil de la Communauté Polonaise en Belgique** compte actuellement 33 membres élus démocratiquement dans toute la Belgique. Il représente la communauté près des Autorités belges et Polonaises, il assure la promotion et la défense de la culture polonaise. De point de vue social, il vient en aide aux citoyens polonais qui à ce moment là arrivaient massivement en Belgique pour y trouver du travail.

3 Nos actions : à titre d'exemple la légalisation de séjour en 2000 : aider les gens à remplir les formulaires, à écrire les lettres de motivation, les accompagner à la commune.

Le dédommagement allemand notre organisation a fait 143 dossiers

Travail en rapport avec le Referendum au sujet de la rentrée de la Pologne dans la Communauté Européenne.

Dernièrement participation à l'action : collecte de fonds pour les inondés en 2010 en Pologne .

- 4. Travail actuel.** De point de vue social. Nous réalisons trois projets :

Le premier, commencé en 2006, arriver à ce qu'il n'y ait plus des SDF polonais qui meurent dans les rues de Bruxelles.

Le second, commencé en 2008. Continuer le Point d'Information et de Consultation pour les personnes et familles polonaises en difficulté.

Et le troisième, commencé en 2009. Continuer la classe de Jardin d'Enfants en apprentissage de français et pour faciliter l'intégration de l'enfant polonais dans une école belge.

Pour leurs permettre d'entrer sans stress ensuite dans une école belge.

- 5. Les SDF polonais.** Ce qui m'a motivé c'est la première cérémonie d'hommage pour les Morts dans la Rue en 2006. À l'Hôtel de Ville de Bruxelles organisée par Mme Chantal Noël, échevine des cultes et le Collectif « Les Morts de la Rue ». Depuis j'y assiste chaque année. Et chaque année il y a environ 50 personnes de toutes nationalités, et toujours 4 à 5 polonais, qui meurent sur le trottoir, à la gare, ou dans une station de métro. Je reconnais certains à leurs prénoms, d'autres je les connais personnellement.

Qui sont ces gens ? Les plus vieux se sont ceux qui sont arrivés ici dans les années 80, 90 et ont toujours travaillé en noir car il n'y avait pas moyen de faire autrement. Ils ont eu des accidents, maladies, patrons malhonnêtes et qui maintenant se retrouvent sans rien. Pas de pension en Pologne, ni ici, pas de sécurité sociale.

Que faisons-nous ? Notre but est de les sortir de cet état d' SDF le plus vite possible. Ceci peut se faire par un retour au pays, dans la famille ou dans une institution, mais aussi pour ceux qui ne désirent pas rentrer, par la reprise d'un travail, ce qui permettra de trouver un logement, et l'enregistrement à la commune.

Ici c'est le Consulat de Pologne qui apporte un appui efficace en leur accordant des passeports gratuits pour un an. Il faut réaliser qu'ils dorment dans la rue, souvent ivres, et se font voler tout ce qu'ils ont et surtout leurs papiers d'identité. Sans ce passeport rien n'est possible.

Pour arriver à les faire sortir de cet état, je travaille avec « La Fontaine », un centre d'hygiène pour les Sans Abris, « Les Infirmières de Rue » et Diogène, service social de la rue. Je suis aussi appelée souvent par les hôpitaux surtout St. Pierre et César De Paepe.

Il n'est pas facile de les convaincre d'en sortir. Cela nécessite souvent plusieurs rencontres, et puisqu'il n'est pas facile de discuter avec quelqu'un assis sur le trottoir, je l'invite dans un petit café du coin, ou dans une des gares pour parler. Il me faut absolument établir une relation de confiance, qui amènera la personne à prendre une bonne décision. Sans cette volonté, rien n'est possible. Ce qu'une personne dans cet état craint le plus, c'est l'indifférence, la solitude, sa vie ne compte plus pour personne. C'est la cause principale de l'alcoolisme, de l'agressivité, de la maladie comme l'épilepsie et se termine par la mort.

Quels sont les résultats de ce travail ?

Je peux donner quelques chiffres : Nous fonctionnons au rythme scolaire, donc pendant l'année 2010 / 2011 je me suis occupée de 58 sans abris, dont 24 ont reçu un passeport, malheureusement 4 sont décédés dont une deux mois après son retour en Pologne. Il y a eu trois retours volontaires.

Notre deuxième projet c'est le Point d'Information et de Consultation.

Créé à Bruxelles le 16 septembre 2008 à l'initiative de l'Ambassadeur de Pologne monsieur Slawomir Czarlewski et Madame le docteur Sophie Kulakowska , neuro-pédiatre.

Son but est d'apporter une aide psychologique et pédagogique aux primo-arrivants polonais, ainsi qu'une aide administrative près des instances locales et les spécialistes belges suivants les besoins.

Bénéficient de cette consultation le plus souvent les mamans qui se retrouvent seules avec des enfants, qui subissent de la violence dans leurs couple et qui ne se retrouvent pas dans les milieux belges.

Les enfants sont souvent victimes de ces situations et c'est les deux psychologues et les deux logopèdes polonais qui leurs apportent une aide précieuse. Les enfants méconnaissent les langues de notre pays, à l'école ils sont rejeté par leurs compagnons, ils vivent un stress qui peut les conduire même à la dépression.

La Consultation s'adresse principalement aux plus démunis, elle est donc gratuite.
Du début septembre 2010 au 24 mai 2011 nous avons donné 303 consultations.

Notre troisième projet en train de la réalisation, c'est une classe d'intégration et préparation à l'école belge, au niveau du Jardin d'Enfants 4,5 ans. Cette classe fut créée à la demande des parents et elle est financée par les parents eux-mêmes.

Ouverte en septembre 2009 elle prépare les enfants à rentrer dans une école belge sans stress. Il faut remarquer que les écoles belges imposent un examen à la rentrée en première primaire et que si l'enfant n'a pas les bases nécessaires, il doit refaire une année de jardin d'enfants. .

Dans cette classe on propose aux enfants des activités en français, des exercices de psychomotricité avec les enfants belges et une préparation pour rentrer à l'école belge sans stress.

. Nous avons débuté en septembre 2009 avec 12 enfants, à l'inscription en septembre 2010 il y avait 50 candidats. Actuellement la classe compte 23 enfants.

Les enfants sont heureux et fréquentent volontiers la classe.

En conclusion : en premier lieux, je voudrais remercier le Senat Polonais et le Consulat de Pologne pour le soutien financier et logistique en ce qui concerne le Point d'Information et de Consultation.

Je voudrais aussi remercier Monsieur le Bourgmestre de m'avoir donné la parole, et de pouvoir souligner que la Commune d'Etterbeek est une Commune prospère, bien gérée, propre et joliment fleurit, où les citoyens aussi bien belges que étrangers vivent et travaillent heureux. En ce qui concerne les Sans abris vous êtes venu en aide cet hivers en ouvrant un centre d'accueil

Soyez en remercier. .

Isabelle du Bois d'Aische Swiatopelk Czetwertynska.

Bruxelles le 15.06.2011.